

COMMENT PAYER LE STATIONNEMENT ?

Avec votre smartphone



Sur internet



www.paybyphone.fr

www.whooshstore.fr

Prochainement

À l'horodateur



CB



CB sans contact



Monnaie

tickets dématérialisés

Au guichet



Informations uniquement
Seine Ouest Aménagement
52 promenade du Verger
92130 Issy-les-Moulineaux
stationnement.vanves@orange.fr
01 41 90 67 10

COMMENT S'INSCRIRE EN TANT QUÉ RÉSIDENT - PROFESSIONNEL - ARTISAN ?

Les tarifs spécifiques aux résidents, professionnels et artisans sont accessibles sur inscription :
- sur internet : <http://vanves.e-habitants.com/>
- au guichet : Seine Ouest Aménagement - 52 promenade du Verger - Issy-les-Moulineaux

Informations
stationnement.vanves@orange.fr
01 41 90 67 10

Une fois l'inscription validée, un droit dématérialisé est associé à votre immatriculation, et les tarifs spécifiques deviennent accessibles sur l'ensemble des canaux de paiement (applications mobiles, horodateurs, sites Internet).

LE FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT (FPS)

Le Forfait de post-stationnement ou FPS est une régularisation du paiement de la redevance de stationnement, due dans les cas suivants :

- Non paiement du stationnement
- Dépassement de la durée de stationnement payée
- Paiement du stationnement dans la mauvaise zone

Sur le territoire de GPSO, le FPS a été fixé à **35 €, avec une minoration à 25 €** en cas de paiement sous 4 jours calendaires.

COMMENT PAYER UN FPS ?

J1	FPS minoré	25 €	<ul style="list-style-type: none"> - En ligne : paiement.usager.tefps.fr - Smartphone - Horodateur
J+4	FPS	35 €	Se reporter à l'avis de paiement transmis à domicile par l'ANTAI.
J+90	FPS majoré	35 € + 50 € de majoration par l'État	

COMMENT CONTESTER UN FPS ?

J1	En ligne : paiement.usager.tefps.fr
J+30	Plus de contestation possible

Contrairement aux autres amendes, pour contester un FPS, il n'est pas nécessaire de le régler. La contestation est aussi possible par lettre recommandée avec accusé de réception : toutes les informations sur www.seineouest.fr (rubrique stationnement).

www.seineouest.fr

0 800 10 10 21 Service & appel gratuits



GUIDE PRATIQUE DU STATIONNEMENT

À compter du 1^{er} janvier 2019



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MARNES-LA-COQUETTE
MEUDON
SEVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

www.seineouest.fr

0 800 10 10 21 Service & appel gratuits



